

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 59

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Alain MILLOT	Mme Stéphanie MODDE	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Céline TONOT
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	M. Alain HOUPERT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.
M. Patrick MOREAU	M. Thierry FALCONNET	

Membres absents :

M. Didier MARTIN	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Jean-François DODET
Mme Danielle JUBAN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Roland PONSAA	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	Mme Anaïs BLANC pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**Compte de gestion 2014**

Chaque année, l'assemblée délibérante approuve deux documents relatifs à l'exécution du budget écoulé : le Compte Administratif du Président qui retrace les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice antérieur, et le Compte de Gestion, établi par le Trésorier du Grand Dijon, comptable public. C'est aux termes de l'article L. 2121-31 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales, que le Conseil de Communauté "entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif".

Le Compte de Gestion présente, outre l'exécution du budget retracée par nature, l'évolution de la situation patrimoniale et financière de la commune. Il comprend trois parties :

- la première est relative à l'exécution du budget et fait apparaître le résultat d'exécution;
- la deuxième est la balance comptable, qui présente tous les comptes ouverts dans la comptabilité de la collectivité, qu'ils aient été "mouvementés" ou non au cours de l'exercice passé;
- la troisième est le bilan.

Vu l'avis de la Commission des finances, le Conseil communautaire :

- d'une part, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 par Monsieur le Trésorier de la Communauté, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- d'autre part, après s'être assuré que le Monsieur le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

DELIBERE :

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celle de la journée complémentaire ;

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Les grandes masses des bilans, exprimées en milliers d'euros, se présentent de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	451 401,78	Fonds propres	325 525,48
Actif circulant	33 676,55	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	160 658,69
Comptes de régularisation	1 158,94	Comptes de régularisation	53,1
Total	486 237,27	Total	486 237,27

BUDGET ANNEXE DE LA DÉCHARGE DES PRODUITS INERTES ET DES DASRI

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	7 745,91	Fonds propres	7 315,53
Actif circulant	1 217,69	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	1 648,03
Comptes de régularisation	0,00	Comptes de régularisation	0,04
Total	8 963,60	Total	8 963,60

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	458 872,53	Fonds propres	233 293,46
Actif circulant	20 801,16	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	248 581,23
Comptes de régularisation	2 203,28	Comptes de régularisation	2,28
Total	481 876,97	Total	481 876,97

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	1 968,14	Fonds propres	2 719,59
Actif circulant	1 089,20	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	331,22
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	6,53
Total	3 057,34	Total	3 057,34

BUDGET ANNEXE DE LA ZA BRETENIÈRE

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	-	Fonds propres	340,13
Actif circulant (stocks)	1 133,25	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	793,11
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	-
Total	1 133,25	Total	1 133,25

BUDGET ANNEXE DU GROUPE TURBO ALTERNATEUR

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	7 590,55	Fonds propres	4 252,97
Actif circulant (stocks)	3 736,08	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	7 073,66
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	-
Total	11 326,64	Total	11 326,64

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	64 599,88	Fonds propres	63 123,10
Actif circulant (stocks)	1 122,48	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	2 492,72
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	106,54
Total	65 722,36	Total	65 722,36

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	66 176,38	Fonds propres	68 918,21
Actif circulant (stocks)	4 457,10	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes	1 711,30
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	3,96
Total	70 633,48	Total	70 633,48

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RENDUS AUX ADMINISTRATIONS

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	-	Fonds propres	2,61
Actif circulant	152,11	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes à court terme	149,50
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	-
Total	152,11	Total	152,11

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RENDUS AUX ADMINISTRATIONS

ACTIF (net)		PASSIF	
Actif immobilisé	-	Fonds propres	175,48
Actif circulant	2 172,48	Provisions pour risques et charges	-
		Dettes à court terme	1 997,00
Comptes de régularisation	-	Comptes de régularisation	-
Total	2 172,48	Total	2 172,48

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le Compte de gestion pour 2014 pour le budget principal et les budgets annexes présentés par Monsieur le Trésorier de la Communauté.